

Le vendredi 23 avril 2021,

Monsieur le DASEN, Madame l'inspectrice, Messieurs les inspecteurs de l'Éducation Nationale,

Les écoles doivent normalement rouvrir le 26 avril puis les collèges et lycées une semaine plus tard. En tant que parents d'élèves nous sommes attachés à ce que cette reprise des cours en présentiel puisse se faire dans les meilleures conditions : nos enfants ont en besoin pour des raisons pédagogiques, sociales et psychologiques. Des conditions sanitaires strictes doivent permettre de rouvrir puis de maintenir les écoles et établissements scolaires ouverts et ainsi garantir les conditions d'une scolarité en présentiel, moins inégalitaire que l'enseignement à distance.

La FCPE et les organisations syndicales avaient interpellé le ministre de l'Éducation Nationale, Jean-Michel Blanquer dès la fermeture des écoles pour qu'il veille à anticiper les conditions de la réouverture des établissements scolaires. A quelques jours de cette nouvelle rentrée, nous revenons donc vers vous pour connaître, précisément et en particulier pour la ville de Saint-Denis, les mesures que vous prendrez pour assurer une reprise des cours dans de bonnes conditions. Ceci est d'autant plus important que les taux d'incidence de la Covid-19 sont ici parmi les plus élevés de France.

Pour Saint-Denis, nous souhaitons donc savoir :

- Quels nouveaux moyens permettront d'assurer les remplacements ? Est-ce que les contrats des contractuels (enseignants comme AED) ont été prolongés jusqu'aux vacances d'été ?
- Quelles seront les mesures mises en place afin d'éviter toute contagion, dès le 1<sup>er</sup> cas de Covid avéré ?
- Quels moyens seront affectés aux écoles pour mener enfin une réelle politique de tests ?
- Les établissements seront-ils équipés de capteurs de CO2 ?
- Des masques chirurgicaux seront-ils fournis aux élèves et aux personnels ?
- Où en sera-t-on de la vaccination des personnels qui travaillent dans les établissements scolaires ?

La rentrée de septembre doit elle aussi être anticipée dès maintenant. A cette fin, il est nécessaire de prévoir des moyens humains supplémentaires qui sont de toute façon déjà insuffisants en Seine- Saint-Denis et indépendamment de la crise sanitaire.

Nous exigeons donc les créations de postes d'enseignantes et d'enseignants, de Psy-EN, de personnels administratifs, santé et sociaux, vie scolaire dans les écoles et les établissements pour la rentrée de septembre, et l'annulation des fermetures de classes et de postes, pour répondre aux inégalités qui se creusent, et pouvoir anticiper une probable poursuite de la crise sanitaire.

Veillez, agréer Messieurs, Madame, nos sincères salutations.

La coordination FCPE de Saint-Denis